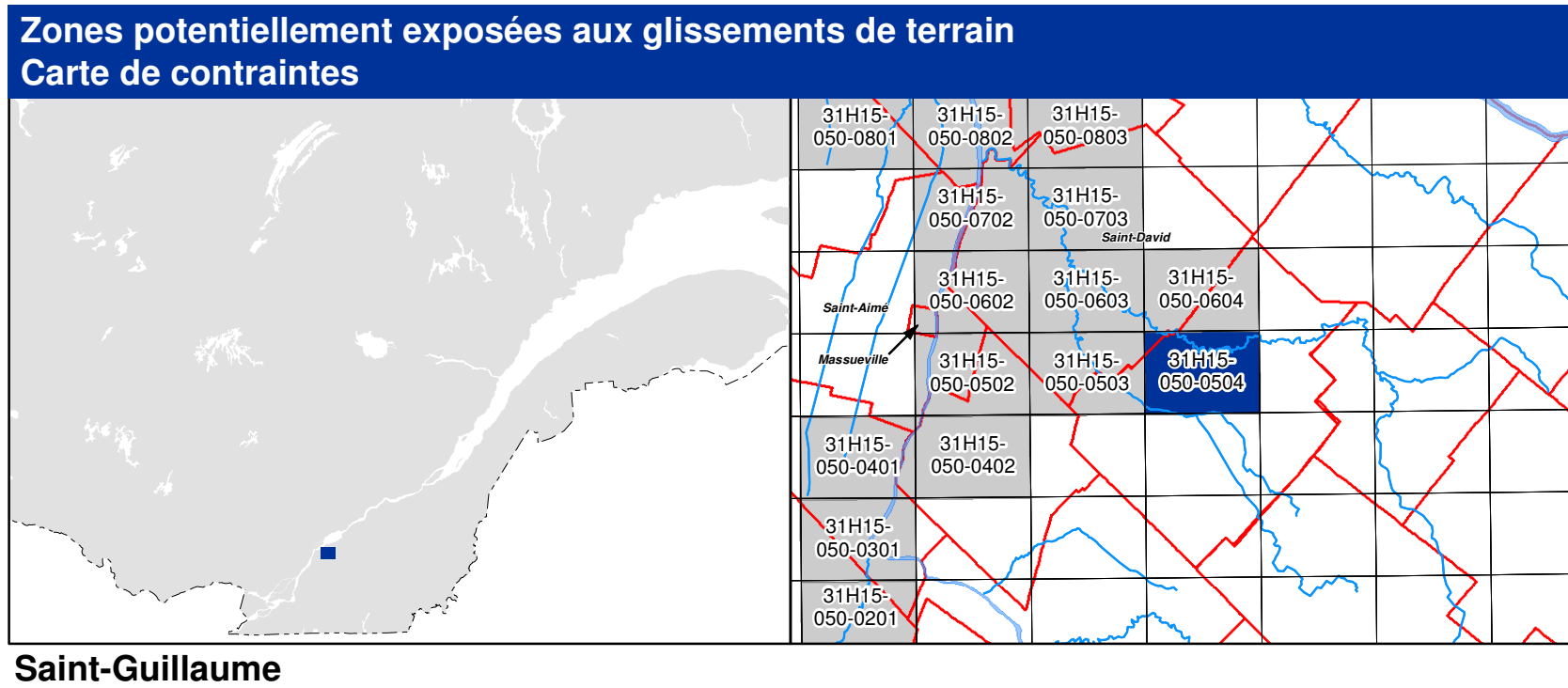




Zones de contraintes relatives aux glissements faiblement ou non rétrogressifs

- Zone composée de sols à prédominance argileuse, avec ou sans érosion, susceptible d'être affectée par des glissements de terrain d'origine naturelle ou anthropique**
 - Zone composée de sols à prédominance argileuse, sans érosion importante, sensible aux interventions d'origine anthropique**
- Note:** Les zones foncées correspondent aux talus tandis que les zones claires représentent les bandes de protection à la base et au sommet des talus

Zones de contraintes relatives aux glissements fortement rétrogressifs

- Zone composée de sols à prédominance argileuse, située généralement au sommet des talus, pouvant être affectée par un glissement de terrain de grande étendue**

- Sommet de talus**
- Base de talus**
- Limite du relevé lidar aéroporté**

- Zone composée de sols à prédominance argileuse, sans érosion importante, sensible aux interventions d'origine anthropique, pouvant être affectée par un glissement de terrain de grande étendue**

Avis à l'utilisateur

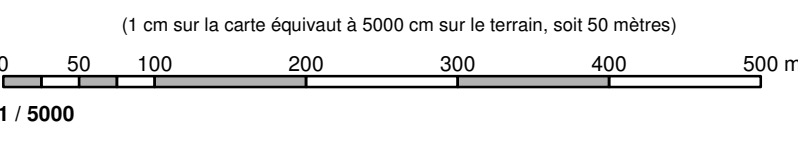
Cette carte a pour but de localiser les parties de territoire où doivent s'appliquer les normes relatives aux glissements de terrain prescrites par le gouvernement du Québec. La carte est accompagnée d'un guide qui explique son utilisation ainsi que l'application du cadre normatif.

Les zones de contraintes relatives aux glissements faiblement ou non rétrogressifs ont été délimitées à partir de relevé lidar aéroporté. Ces cartes relatives aux glissements fortement rétrogressifs proviennent des cartes réalisées par le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles dans les années 1980. Quant au cadre normatif, il a été élaboré en fonction du type de glissement appréhendé et de l'intervention ou l'utilisation projetées.

Le fait qu'un site soit situé à l'intérieur d'une zone ne signifie pas qu'un glissement de terrain surviendra inévitablement sur ce site, mais cela indique plutôt qu'il représente un ensemble de caractéristiques le prédisposant à divers degrés à un tel événement. Réciproquement, un site localisé à l'extérieur des limites des zones n'indique pas nécessairement qu'il ne sera jamais touché par un glissement de terrain, mais plutôt que la probabilité qu'il le soit est extrêmement faible.

Métadonnées

- Surface de référence géodésique**: Ellipsoïde GRS 80
- Système de référence géodésique**: NAD 83 compatible avec le système mondial WGS 84
- Projection cartographique**: Mercator, transverse modifiée (MTM), zone de 3°, Système de coordonnées planes du Québec (SCQPC), niveau 8
- Longitude d'origine (méridien central)**: 72°30' ouest
- Latitude d'origine (équateur)**: 0°
- Coordonnées d'origine**: X : 304 800 mètres; Y : 0 mètre
- Facteur d'échelle**: 0,9999



Sources

- Données**: Topographie de référence par relevé lidar aéroporté
- Orthophotographies numériques**: Gouvernement du Québec
- Réalisation**: Production: Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports; Direction du laboratoire des chaussées; Service de la géotechnique et de la géologie; Version 1.0 (septembre 2016)
- © Gouvernement du Québec**: Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 3^e trimestre 2016

- Organisme**: Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports
- Date / Année**: 4 au 12 mai 2009
- Date / Année**: 6 au 16 mai 2015